

Espace de Ressources Pédagogiques des Archives du Var

Références du document

Titre : VILLENEUVE David, seigneur de Tourrettes, fils de Jean II, abjuration de la religion prétendue réformée (R.P.R.)

Date : 1586

Nature : Acte d'abjuration

Cote : 16J20

Intégration pédagogique

Niveau de classe concernée : Cinquième, Quatrième.

Place dans le programme : La monarchie absolue en France, Les Réformes.

Problématique(s)

Comment l'Eglise réagit face aux protestantismes ?

TRANSCRIPTION DE L'ACTE D'ABJURATION ET DE RECATHOLISATION DE DAVID DE VILLENEUVE

1) Je crois en Dieu le père tout puissant créateur du ciel et de la terre et toutes choses visibles et invisibles et en notre seigneur Jésus Christ fils unique de Dieu qui est né du père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu du Dieu engendré et non fait, consubstantiel à son père par lequel toutes choses ont été faites qui est descendu des cieux pour nous et pour notre salut a été incarné du Saint-Esprit et de la vierge Marie a été fait homme crucifié pour nous sous Ponce Pilate a enduré la mort et a été enseveli et descendu aux enfers le troisième jour et ressuscité suivant les saintes écritures est monté au ciel s'assied à la droite de son père de là ou il viendra en gloire pour juger les vivants et les morts, le règne auquel ne prendra jamais fin.

2) Je crois aussi au saint Esprit seigneur et vivificateur qui procède du père et du fils lui est adoré et glorifié avec le père et le fils tout ensemble qui a parlé par la bouche des prophètes.

3) Je crois semblablement à une sainte église catholique et apostolique, je confesse un baptême pour la rémission des péchés et attends la résurrection des morts et la vie du siècle à venir.

4) Je crois aussi et embrasse les traditions apostoliques et ecclésiastiques et toutes les autres observances et constitutions de l'église

5) J'approuve la sainte écriture selon le sens et interprétation qu'a tenu et tient encore de présent notre sainte mère église et ne prendrait jamais une autre interprétation que selon le commun consentement des accords des pères (*pères de l'église*)

6) Je confesse aussi qu'il a ordonné et promu les sept sacrements de la loi nouvelle qui ont été institués et ordonnés par notre seigneur Jésus Christ au salut du genre humain à savoir le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, les ordres et le mariage lesquels donnent et confèrent la grâce pareillement.

7) Je crois les cérémonies approuvées et reçues de l'église catholique en l'administration solennelle de ces sacrements.

8) Outre, je confesse qu'en la sainte messe le vrai propre et propitiatoire sacrifice est offert pour les vivants et trépassés et qu'au saint Sacrement de l'autel est vraiment réellement et substantiellement le corps est sang pareillement l'âme et la divinité de notre seigneur Jésus Christ et qu'il se fait mutation et changement de tout le pain au corps et de tout le vin au sang de notre seigneur lequel changement l'église catholique appelle transsubstantiation et que sous l'une des espèces seulement on prend tout entièrement Jésus Christ.

9) J'avoue et affirme qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont détenus sont aidées par les prières et suffrages des fidèles.

10) Je confesse qu'il faut honorer et invoquer les Saints qui règnent avec Jésus Christ et qu'ils font et présentent des prières et oraisons à Dieu pour nous et qu'il faut porter honneur et révérence à leurs reliques.

11) Je ne doute aussi autrement qu'il ne faille avoir les images de notre seigneur Jésus Christ, de la benoîte Vierge Marie et tous les saints et rendre honneur qui leur est du.

12) Je crois aussi que la puissance d'excommunier et d'élargir les pardons et indulgences sont laissés à l'église par notre seigneur Jésus Christ et que l'usage de celle-ci est fort utile et salutaire au peuple chrétien.

13) Je crois constamment que l'homme à son libéral arbitre par lequel il peut bien ou mal faire que le pêcheur n'est justifié par la seule foi mais aussi par les bonnes œuvres.

14) Je reconnais la sainte église catholique apostolique et romaine pour la vraie mère et maîtresse de toutes les autres.

15) Pareillement, je reconnais notre saint père le Pape comme vicaire de Jésus Christ et vrai successeur de saint-Pierre prince des apôtres.

16) Davantage, je crois tout ce qui a défini lesdits préceptes par les saints Canons et conciles généraux en condamnant et ajournant tout ce qui est au contraire condamné et réprimé comme hérésie.

17) C'est la sainte foi catholique dont je fais profession et que je crois en vérité et sincérité de cœur et confesse de bouche devant Dieu, ses anges et toute la cour céleste et devant vous Monsieur le vicaire général de Monsieur le révérendissime évêque de Fréjus mon pasteur laquelle je promets et jure de faire tenir et observer moyennant la grâce de Dieu de point en point sans jamais y contrevenir directement ni obliquement en aucun article jusqu'au dernier soupir de ma vie et en cas de confrontation

je me soumetts aux peines de l'édit et déclaration sur celui-ci et ainsi que me soit en aide Dieu et les saints Evangiles.

18) Avons collationné ainsi signé à son original de laquelle abjuration et profession de foi, repentance en la forme prescrite par-devant nous vicaire général et témoins faits lui en concède acte pour servir et valoir en temps et heure par-devant qui voudra, fait et passé dans ladite église paroissiale dudit Tourettes en notre présence ensemble dudit messire Jean Sénéquier vicaire de ladite église, Messire Augustin Yssaurat, Jacques Consul dudit lieu, Messire Boniface Costandrii notaire de Fayence et capitaine Antoine Abbini de Bargemon, témoins et assistants à tout ce que dessus audit nous soussignés et lequel Messire Vassailhay secrétaire en foi de vérité ci-soussignés Maurice second vicaire général et official susdit David de Villeneuve à Yssaurat, Jean Sénéquier à Abbin Costandrii, Vassailhay ainsi Signés reportés dudit original

19) Le présent acte a été extrait à son original par moi.

Tourettes de l'abjuration profession et sainte

Requis la ledit sieur de Tourettes

Abjuration : Renoncement à une religion, à une opinion.

Eucharistie : (dans la controverse entre protestants et catholiques) Les chrétiens s'affrontent au sujet de la présence du Christ, lors de la communion eucharistique. La présence du Christ est réelle pour les catholiques, spirituelle dans le pain et le vin pour les luthériens. Pour les calvinistes, le Christ est présent spirituellement lors de la communion, seulement dans le cœur des fidèles.

Canon : Décret, règle concernant la foi ou la discipline religieuse.

Concile : Un concile (du latin concilium, assemblée) est l'assemblée des autorités religieuses dans l'église catholique (romaine ou non) ou orthodoxe.

Excommunication : Sentence prononcée par l'autorité ecclésiastique, qui exclut un chrétien de la communauté des fidèles.

Extrême-onction : Sacrement qu'on administre aux malades en danger de mourir, par l'application des saintes huiles. Recevoir l'extrême-onction.

Indulgence : Pardon exceptionnel accordé par l'Église à un pécheur repentant moyennant finance. L'indulgence permet d'abrégé les souffrances après la mort, dans l'au-delà.

Œuvres : Actions morales ou matérielles que doivent faire tout catholique pour autrui.

Oraison : Prière.

Purgatoire : Lieu où les âmes expient leurs fautes avant d'être admises au paradis.

Rémission des péchés : Pardon des péchés.

Transsubstantiation : Le terme désigne la transformation du pain et du vin en chair et sang du Christ lors de l'Eucharistie.

Vicaire : dans la religion catholique prêtre catholique chargé de seconder le curé (le pape est présenté comme le vicaire du Christ).

Pasteur : Le pasteur protestant est un ministre de l'église dans le protestantisme.

Prédestination : Dieu destine tout homme à l'enfer ou au paradis avant même sa naissance.

Contextualisation

David de Villeneuve naît en 1564, fils de Jean de Villeneuve, baron de Tourettes, seigneur de La Napoule. Son père, Jean, embrasse le protestantisme apparemment à l'instigation de sa femme Marguerite de Foix qui était une ardente calviniste. Les chroniques disent qu'elle envoya

ses enfants étudier à Genève. Son père, bien que protestant, fut un des chefs du parti royaliste pendant les troubles religieux en Provence. Il le fait hériter du château d'Esclapon par un testament de 1574.

David abjura le protestantisme en même temps que son père en 1586. Il fut ensuite fait prisonnier par ses anciens coreligionnaires et détenu à Serres dans le Dauphiné. Il fut relâché en 1587, moyennant une rançon de 1536 livres.

Lorsque le duc de Savoie envahit la Provence au mois d'octobre 1590, il fut un des principaux organisateurs de la résistance et arrêta les troupes du duc cinq jours devant La Napoule et trois jours devant Tourettes ; après quoi le château de Tourettes fut pris et pillé, et peu après démoli par les habitants de Fayence.

Il assista aux Etats tenus à Riez au nom du roi en 1591. Il meurt en 1592.

Piste(s) d'exploitation pédagogique

On peut en étudiant ce texte éclairer le Credo catholique face aux croyances des protestants sous la forme d'un tableau à compléter. Le texte devra sans doute être simplifié pour une meilleure compréhension des élèves.

Protestants	Catholiques	Quelles lignes font références à ces idées ?
Salut par la foi uniquement		
Seuls 2 sacrements reconnus: baptême et communion		
Pas de culte de la vierge et des		

saints		
Pas de vénération des images		
Pas d'existence du purgatoire		
Pas d'Indulgences pour réduire la durée d'attente du pécheur au purgatoire		
Pas d'obéissance au Pape		

Ouvertures

Les guerres de religions en Provence

En Provence, dès la fin du XV^{ème} siècle, les montagnes du Lubéron ont été repeuplées de Piémontais et de Dauphinois se réclamant de la secte des Vaudois. Ces derniers, déjà dénoncés comme hérétiques lors de l'expulsion des juifs en 1501, sont de nouveau inquiétés par l'Eglise en 1531.

Après une période de persuasion relativement douce, l'archevêque d'Aix passe aux actes et fait exécuter 10 habitants de Villelaure, Cucuron et Lourmarin à Aix en 1534.

Devant les résistances des « hérétiques », un arrêt de 1540 ordonne la destruction du village de Mérindol pour l'exemple. Un moment suspendu par François 1^{er}, cet arrêt est exécuté en 1545 suite au saccage de l'abbaye de Sénanque par les Vaudois excédés des exactions qu'ils subissent. Du 15 au 25 Avril 1545, le Lubéron est mis à feu et à sang (3 000 personnes massacrées et 600 envoyées aux galères). Une enquête prescrite par François 1^{er} n'aboutira jamais, le nombre de personnages importants impliqués étant trop élevé. On signale en 1555 une cage de fer

au sommet du palais des Papes dans laquelle on enferme les hérétiques jusqu'à ce que mort s'en suive. A Draguignan, Antoine Richieu est lynché, salé comme un jambon et envoyé à Aix comme exemple...

Les guerres commencent réellement en 1560 avec un soulèvement des protestants qui saccagent les églises de Haute Provence et commettent des violences de toutes sortes. Les chefs protestants Mauvan et Montbrun le Dauphinois se rejoignent à Malaucène, le baron des Adrets les en déloge. Orange qui favorise le protestantisme se met de la partie sous la conduite de Perinet Parpaille qui pille la cathédrale et se rend maître de la ville.

La Réforme semblant prendre le dessus, la reine mère envoie le Comte Sommerive balayer les bandes protestantes qui infestent le Comtat et reprendre Orange. Parpaille est exécuté en 1562; encore aujourd'hui le sobriquet "parpailot" désigne en Provence un protestant.

Après la prise et le massacre de la garnison de la citadelle de Sisteron en 1562, Sommerive finit de purger la région des protestants. Ce même Sommerive réussit à garder la Provence calme lors des événements qui se déroulent ensuite dans le reste de la France, même lors du massacre de la St Barthélémy en 1572.

L'arrivée d'Henri de Navarre comme roi protestant relance les hostilités, les catholiques deviennent rebelles et inversement. La population qui en a assez de ces guerres désapprouve... 500 réformés partent vivre à Genève et donnent naissance à l'industrie horlogère suisse. La guerre qui met à feu et à sang la Provence, tour à tour envahie par les Espagnols et les Savoyards, ne s'arrête que lors de l'abjuration d'Henri IV en 1594. Marseille pense gagner son indépendance et place à sa tête un certain Charles de Cazaux qui s'avère être un dictateur !! Il est assassiné le 17 Février 1496; le 3 Mars, le Duc de Guise est acclamé lors de grandes cérémonies. A cette occasion, Henri IV aurait proclamé : "C'est maintenant que je suis roi de France".

Les guerres de religion à

...Tourettes

Les Villeneuve de Tourrettes étendaient également leurs pouvoirs sur Beauregard et c'est le Baron Jean de Villeneuve-Tourrettes qui, grâce à son mariage avec la très riche héritière Marguerite de Foix (19 février

1533) construisit le Château de Beauregard. Mais leur fils Jean ayant épousé une protestante, Pierrette d'Oraison, la famille vécut de façon pénible l'époque des guerres de religion. Pierrette d'Oraison était une huguenote particulièrement active et tant son mari que ses 17 enfants furent «de la RPR», leur château de Tourrettes étant un centre actif du protestantisme. Mais Fayence, ce si proche voisin, avait pour seigneur l'évêque de Fréjus et tenait pour les catholiques.

Lorsque le Duc de Savoie décida de venir en Provence pour aider les catholiques et... par la même occasion s'offrir ce splendide domaine, les protestants résistèrent sur son passage, particulièrement à Gréollière, à Mons et à Tourrettes où ils réussirent à retarder l'avance du Duc pendant trois jours. Pour les punir, les Fayençois demandèrent au Duc un canon pour démolir le château de Tourrettes ce qui fut rapidement exécuté...

Après la conversion d'Henri IV, tous les enfants de Pierrette d'Oraison se convertirent au catholicisme, mais la Baronne, née protestante, alla mourir protestante au Luc.

Le 6ème de ses fils, Charles, fonda la branche des Villeneuve de Beauregard dont la descendance habite toujours le château.

...Lorgues

En 1579 pendant les guerres de religion, les Ligueurs Carcistes du baron de Vins assiègent la ville pendant six semaines.

Après les guerres, la Provence ressort ruinée et affamée. En 1605, le juge de la ville de Lorgues autorise les Consuls à lever un impôt sur les personnes aisées, pour venir en aide aux "nouveaux pauvres".

... Grimaud

Le château est détruit par les guerres de religions.

... Collobrières

Le monastère (chartreuse de la Verne) subit de nombreuses destructions mais se releva chaque fois de ses cendres. C'est sans doute à la suite des guerres de religion, vers 1577 que la voûte de l'église romane s'effondra. D'autres affirment que cet effondrement aurait eu lieu entre 1707 et 1715 à la suite des attaques de l'armée du Duc Savoie contre les troupes de Louis XIV, lors du siège de Toulon. Dans le procès-verbal de perquisition à la Chartreuse établi par les officiers municipaux de Collobrières le 7 juin 1790, il est précisé : « l'ancienne église ayant été

détruite depuis plus de 200 ans, le service se fait dans une grande chapelle bien entretenue ayant un autel de marbre très beau et le sanctuaire dallé de marbre bleu et blanc ».

...Chateaufort

Durant les guerres de religion et les périodes de peste, les grottes du Vallon Sourn servirent de refuge à la population.

La Provence au début du XVII^{ème} siècle

Cette période est marquée par l'administration de Guillaume du Vair qui, appliquant l'Edit de Nantes (enfin enregistré par le parlement d'Aix), autorise le culte protestant notamment à Manosque, à Velaux au Luc. Il remet également rapidement l'économie en route par sa clairvoyance pour tout ce qui touche à l'administration et à la finance. Sous son administration, est créée ce que l'on peut appeler la première chambre de commerce moderne en France et peut-être au monde, en 1599 à Marseille.

En 1633, Le Cardinal Mazarin qui finira plus tard en disgrâce en Avignon, réorganise la marine française en Méditerranée, il est d'ailleurs grand temps : un rapport de l'époque précise : "Toulon est défendu par un bonhomme de gouverneur qui n'a pour toute garnison que sa femme et sa servante." En 1642, les arsenaux, les fortifications de Toulon, de Giens, des îles d'Hyères, ainsi que 65 vaisseaux de guerre et 25 galères assurent la sécurité du commerce en Méditerranée contre les Barbaresques.

A cette époque, un grand élan démographique fait doubler la population qui est de plus en plus attirée par les villes (Marseille, Aix, Toulon). Les rendements agricoles restent médiocres et il est impossible de nourrir tout le monde sans l'importation. On constate que les années de bonne récolte, les mariages sont plus nombreux; la disette et les épidémies qui continuent à tuer n'empêchent pas la population d'augmenter.

Au niveau de l'agriculture, peu de changements sont à signaler par rapport au siècle précédent. Le hollandais Van Ens qui assèche le marais d'Arles et permet la mise en culture de 2 500 hectares. Le déboisement qui s'amplifie de façon critique. L'huile d'olive est produite en trop grande quantité, le vin aussi et on le transforme en eau de vie à exporter. La lavande se développe en Haute Provence pour les abeilles qui fabriquent du miel. Les laboureurs du siècle précédent sont pour la plupart devenus rentiers en louant de petites parcelles à des métayers.

L'industrie reste identique à celle du siècle précédent, le commerce intérieur est faible à cause du risque permanent de disette et des nombreux et exorbitants passages douaniers à l'intérieur de la région. Les voies navigables du Rhône sont ensablées et l'argent manque pour les entretenir. Arles décline lentement, même Marseille voit son trafic décliner avant 1650, à cause des pirates barbaresques et corses, ainsi que de la concurrence des républiques marchandes d'Italie.

Le XVIIème siècle voit également le nombre de nobles en sensible augmentation, par le biais d'anoblissement de riches roturiers ainsi que par l'achat de charges administratives ouvrant les portes de la noblesse (membre du parlement...). Déjà à cette époque, Aix (siège du parlement) est entre les mains d'une poignée de familles ayant acquis leur prestige dans les hauts et les bas de l'histoire provençale.

Le peuple qui représente 95% du total peut être classifié selon les catégories sociales suivantes : bourgeoisie (vivant des rentes de leur possession), fonctionnaires et professions libérales), métayers (louant des terres, ouvriers, manœuvres, bagnards et serviteurs, et enfin immigrés et mendiants.

On trouve également en Provence une forte et originale population étrangère : des Turcs, des Barbaresques, des Égyptiens ou Gitans qui effraient, des juifs dans le Comtat, sous la protection des papes toujours propriétaires des lieux, des Italiens et des Hollandais à cause d'Orange qui appartient toujours à la maison de Nassau.

Enfin, sur le plan religieux, on assiste au développement d'organisations charitables et strictes qui amènent un renouveau cadrant avec l'époque baroque pour le faste et le grandiose.

L'enseignement bien que toujours réservé à un petit nombre de gens se développe petit à petit. La langue parlée demeure le Provençal (noblesse et bourgeoisie comprise).

Liens

Sur les guerres de religion en Provence aux Archives départementales du Var :

BSESADV 1978 : un épisode des guerres de religion en Provence :
carcistes et razats (1575-1579) PER 12[60]

Extrait du bulletin historique et géographique 17^{ème} année, 1929 : épisode des troubles de la Ligue en Provence, passage de Charles-Emmanuel à Fayence (1590) PER 6[1929°

BSESADV : assassinat du seigneur de Callas en 1579, 1868-1869 p101-134 PER 12

Carcistes et Razats : extrait des Archives de Trans PER 7[1]

Toulon pendant la Ligue : extrait des annales de la société des sciences, belles lettres, arts...1856 PER 5[1856]

La commune du Val pendant les guerres de religion Bulletin de l'Académie du Var PER 10[18]

Deux épisodes des guerres de religion : occupation de Trans par les carcistes PER 7[1]

BSESADV : massacre d'Aups (octobre 1574) BR 1971, BR 3539, BR 503

Histoire des guerres de religion en Provence, 1530-1586, 1871p.1-199,T 4 PER 10 [4]

Le conseil communal de Besse pendant les guerres de religion (1578-1586) BR 1010

Documents relatifs aux protestants BR 3040

Echos et chroniques du temps passé : Carcistes et Razats PER 7 [2]

Foi et violence : Provence au temps de la réforme	20849
Pèlerinages et lieux de mémoires : les protestants de Provence	PER 11[45)
Le protestantisme dans l'arrondissement de Draguignan	BR 671
Protestants en Provence (1999)	PER 11
La réforme à Toulon	BR 1779